

ADMISSION EN STRUCTURE D'HEBERGEMENT

Vous sollicitez une admission dans notre établissement. Pour le dépôt de votre dossier aux différents services instructeurs d'aides auxquelles vous pouvez prétendre (allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale...), il nous est nécessaire de détenir certains documents figurant dans la liste ci-dessous.

Documents à fournir pour l'établissement d'une demande d'aide au logement

- Photocopie, le cas échéant, de votre justificatif d'allocation de logement
- photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition
- photocopie de votre dernière déclaration fiscale
- photocopie de vos déclarations annuelles des pensions servies par les organismes de retraite dépôt
- relevé d'identité bancaire ou postal

Documents à fournir pour l'établissement d'une demande d'aide sociale

- photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition
- photocopie de votre dernière déclaration fiscale
- photocopie de vos déclarations annuelles des pensions servies par les organismes de retraite dépôt
- photocopie de vos 3 derniers relevés de comptes bancaires ou postaux
- photocopie de vos justificatifs de cotisations complémentaire maladie et responsabilité civile
- photocopie de chacun de vos justificatifs de charge
- relevé des capitaux placés

Documents à fournir pour l'établissement d'une demande APA

- photocopie, le cas échéant, de la notification d'allocation personnalisée d'autonomie ou dossier d'A.P.A. dûment renseigné et signé
- photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition
- photocopie de votre dernière déclaration fiscale
- photocopie de vos déclarations annuelles des pensions servies par les organismes de retraite dépôt
- photocopie, le cas échéant, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties
- relevé des capitaux placés